COMMISSION DÉPARTEMENTALE
DES COMPETITIONS FEMININES

PROCÈS VERBAL N° 4

Réunion en plénière : 14 décembre 2023.

A : 18h00

Présidence : Mme Sadia SALEM

Secrétaire : M GRISEL Philippe,

Membres participants : Mmes DELRIEU Christine, ELIOT Brigitte, VIGREUX Laetitia, SCHULTZ Lucilia

Absents excusés: Mmes BREANT Marine, LECARPENTIER Cloé

****

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 2 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

****

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueuses suspendues, de joueuses non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante, absence de surclassement).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, le club recevant doit faire parvenir la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

****

HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.

****

COUPES FÉMININES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE MARITIME

COUPE SENIORS FÉMININE à 8

La Commission procède au tirage du 1er tour de la compétition ; les matchs programmés le **dimanche 14 janvier 2024** à 14h30 se déroulent sur le terrain du club premier nommé.

En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

RECEVANT	VISITEUR
US DE LA PRESQU'ILE	FC SOMMERY
FC VARENNE	MONT ST AIGNAN FC
RC HAVRAIS	US NORMANDE 76
LE HAVRE FC 2012	AS GOURNAY EN BRAY
E.MOTTEVILLE X MARE	FC NEUFCHATEL EN BRAY
ENT.CSG/ASFR	AS DE MONTIVILLIERS
ENT.LOU.GERP.VALMONT	GCO BIHORELLAIS
US LUNERAYSIENNE	CANY FC
AS LE TREPORT	US FECAMP 2
ENT.TOTES/PAVILLY	FC DIEPPE 2
FC OFFRANVILLAIS	ESP FOOTBALL
CMS OISSEL	ES PLATEAU.FOUC.REAL
GRPT MOULINS ECALLES	AL DEVILLE MAROMME
AS FAUVILLAISE	US DOUDEVILLAISE

EXEMPTS : FC LE TRAIT DUCLAIR, A HOULMOISE BOND FC

En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime).

COUPE U17 FÉMININE à 8

La Commission procède au tirage du 1er tour de la compétition ; les matchs programmés le **samedi 13 janvier 2024** à 15h30 se déroulent sur le terrain du club premier nommé.

En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

RECEVANT	VISITEUR
F LA BOUCLE DE SEINE	AS FAUVILLAISE
HAVRE CAUCRIAUVILLE S	O PAVILLAIS
CAUDEBEC ST PIERRE F	SC FRILEUSE
FUSC BOIS GUILLAUME	STADE SOTTEVILLE CC

EXEMPTS : CAUX FC, OLYMPIA'CAUX FOOTBALL, ESM GONFREVILLE, E. MOTTEVILLE X MARE, FC OFFRANVILLAIS, GCO BIHORELLAIS, FC LE TRAIT DUCLAIR, FC FEMININ ROUEN PE, FC ST ETIENNE ROUVRAY, GRAND QUEVILLY FC, ALDEVILLE MAROMME, MONT ST AIGNAN FC

En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime).

COUPE U14 FÉMININE à 8

La Commission procède au tirage du 1er tour de la compétition ; les matchs programmés le **samedi 27 janvier 2024** à 14h00 se déroulent sur le terrain du club premier nommé.

En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

RECEVANT	VISITEUR
FC ST JULIEN PT QUEVILLY	MONT ST AIGNAN FC
SC OCTEVILLE SUR MER	AVSV
FUSC BOIS GUILLAUME	CMS OISSEL
GRAND QUEVILLY FC	JS ST NICOLAS BETHUNE
FC ST ETIENNE ROUVRAY	AL DEVILLE MAROMME
GRAND COURONNE FC	ESM GONFREVILLE
FC FEMININ ROUEN PE	F LABOUCLE DE SEINE
US EPOUVILLE	O PAVILLAIS
S DE GRAND QUEVILLY	FC LE TRAIT DUCLAIR
US GODERVILLAISE	ROUEN AC
ST AUBIN FC	HAVRE CAUCRIAUVILLE S
CAUX FC	MAISON QUARTIER GRIEU
AS FAUVILLAISE	YVETOT AC
OLYMPIA'CAUX FOOTBALL	FC DIEPPE
C SER.MUN LE HAVRE	AS MADRILLET CHAT BLANC

EXEMPT : PLATEAU QUINCAMPOIX FC

En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime).

FESTIVAL PITCH U13F

Les plateaux auront lieu le **samedi 20 janvier 2024**, début des rencontres à 14h et la finale départementale qui aura lieu le 30 mars 2024 et sera Co-organisée par la Commission Départementale Technique Jeunes et la Commission Départementale Des Compétitions Féminines.

Le déroulement est identique pour les U13F que chez les U13G: séance de tir au but avant chaque rencontre par les deux équipes, puis match. Les feuilles de plateaux ainsi que le règlement de la compétition sont téléchargeables sur le site du DFSM.

nombre de qualifiés		Equipe 1 recevant	Equipe 2	Equipe 3	Equipe 4
2	plateau 1	AS MADRILLET CHATEAU BLANC	HAC	C SER MUN LE HAVRE	F LA BOUCLE DE SEINE
2	Plateau 2	FUSC BOIS GUILLAUME	GRAND QUEVILLY FC	HAVRE CAUCRIAUVILLE S	ESM GONFREVILLE
2	plateau 3	US ROUEN SAPINS	ES MONT GAILLARD	FC ST ETIENNE ROUVRAY	CMS OISSEL
1	plateau 4	QRM	FC FEMININ ROUEN PE	GRAND COURONNE FC	
1	plateau 5	STADE DE GRAND QUEVILLY	O PAVILLAIS	MONT ST AIGNAN FC	

****

La Présidente de la Commission,
Mme Sadia SALEM

Le Secrétaire de la commission,
M GRISEL Philippe